



1. Vérification du quorum
Conforme : présence de 31 résidents
2. Lecture de l'ordre du jour
Voir varia pour les ajouts
3. Adoption de l'ordre du jour
Proposé par : Pierre Caron
Secondé par : William Doyle
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre de l'AGA 2021-06-01
Proposé par : Sylvie Tremblay
Secondé par : Sharon Brouwer
5. Bilan financier au 31 mars 2022
Lecture du bilan par Jean-Pierre Durand
Une question fut posée concernant le montant maximum permis dans les fonds de notre association : rien de prévu à cet effet.
Discussion de créer un fonds de réserve.
Proposition : Verser 5 000 \$ en 2022 et y ajouter 30 % des surplus pour les années subséquentes.
Proposé par : André Cliche
Secondé par : Sharon Brouwer
Adopté à l'unanimité
6. Cotisation et recrutement des membres
La cotisation demeure à 30 \$, le recrutement suit son cours.
Mention de félicitations à notre président pour le bon travail effectué pour la collecte des cotisations.
7. Environnement et plage
 - a. Analyse de la transparence de l'eau du lac
Michel Grégoire responsable de ce dossier transmet les informations relatives aux tests à effectuer en 2022. Les résultats sont disponibles sur le site gouvernemental rsvl.ca, notre numéro de lac est 309.
Information transmise concernant le classement des lacs au Québec, le nôtre est catégorisé « vert » donc en bonne condition.
 - b. Suivi du périphyton
Comme prescrit, les tests seront repris pour les années 2022-2023-2024.
Jean-Pierre Durand responsable de ce dossier assisté de Mélanie Deslauriers procéderont aux prélèvements.

- c. Embellissement des trois entrées
Remerciements à nos horticultrices : Sylvie Tremblay, Chantal Tremblay et France Charrette pour le magnifique travail.
 - d. Propreté et respect par les utilisateurs de la plage
Mention spéciale de remerciements à André Allard pour son dévouement et son implication.
 - e. Barrière fermée en tout temps
Sur rendez-vous (si possible au moins 24 heures à l'avance) avec André Allard ou Michel Grégoire pour mises ou sorties de l'eau
 - f. Lavage des embarcations obligatoire
Disponible à la caserne de Laurel
Il est de la responsabilité des propriétaires résidents d'en informer leurs visiteurs lorsqu'ils mettent à l'eau des embarcations tels que planches, kayaks, etc.
8. Bouées de navigation
- a. Installation et positionnement
8 bouées règlementaires ont été installées à des endroits stratégiques à 50 m de la rive (No Wake)
En référence à notre code d'éthique, une vitesse maximale de 10 km/h doit être respectée dans cette zone.
 - b. Plan de référence de la zone vague interdite
Le plan sera disponible sur le site web de l'APLW.
9. Activités à venir
- a. Tournoi de pêche
Remis à une année ultérieure
 - b. Beach Boat Party
Le 30 juillet 2022 — DJ Chris avec la même formule que l'année dernière
 - c. Ensemencement de truites
Le 11 septembre 2022, 800 truites rouges entre 10 à 14 pouces
10. Projet de sentiers sur les terres de la couronne
- André Cliche fait un résumé sur l'état de la situation. Une séance d'information aura lieu le 13 juillet, 18 h à la bibliothèque de Laurel.
- a. Subvention de Tourisme Laurentides
Le projet a lieu grâce à la subvention obtenue.
 - b. Aide bénévole pour déboisement et conception des sentiers
Les travaux ont débuté cette année et se poursuivront.

11. Varia

a. Vente de garage

Activité non retenue par les membres.

b. Bernaches

Deux familles de bernaches ont pris domicile au lac. Elles sont nuisibles à la qualité de l'eau, il est recommandé de ne pas les nourrir, mais plutôt de les effaroucher. Si possible, détruire les œufs afin d'éviter une surpopulation et qu'elles quittent le lac.

c. Quatre roues

Problèmes de bruit et de vitesse notés par des résidents. Après discussion, il a été décidé de procéder par voie de sensibilisation.

d. Chiens

Il est recommandé aux propriétaires de les tenir en laisse sur la voie publique.

e. Présence de non-résidents

Des non-résidents ont été vus à accéder au lac par la plage pour s'adonner à des activités de pêche. Il est de la responsabilité de tous de les aviser que leur présence n'est pas autorisée et qu'ils doivent quitter le lac. Veuillez informer un membre du CA.

Projet environnement

Si vous avez un projet à proposer, le CA en fera l'analyse.

Fosses septiques

Rappel à tous à procéder à la vidange des fosses septiques selon la réglementation en vigueur. Aux deux ans pour les résidents permanents et aux quatre ans pour les autres.

12. Élection des membres du Conseil d'administration

a. Membres de l'exécutif 2021-2022

Mélanie Deslauriers, Ginette Gagné, Émilie Wragg, André Allard, André Cliche, Jérôme Dannel, Jean-Pierre Durand, Michel Grégoire, Alain Renaud, Richard Wragg.

Émilie Wragg quitte le CA, nous la remercions pour son implication des dernières années.

b. Élection des membres de l'exécutif 2022-2023

S'ajoute au CA Linda Ouimet qui est proposé par Chantal Gagné et secondé par Alain Charron.

Composition du nouveau CA :

Président : Richard Wragg

Vice-président : André Allard

Trésorier : Jean-Pierre Durand

Secrétaire : Linda Ouimet

Directeurs : Jérôme Dannel, Mélanie Deslauriers, Ginette Gagné, Michel Grégoire, Alain Renaud

13. Fermeture de l'assemblée : 11 h 30

Adopté par : Émilie Wragg

Secondé par : Alain Ménard